



## Extrait du Registre des Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du mercredi 29 mars 2017 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 22 mars 2017, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

#### Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Isabelle Baltus, David Le Doussal, Gérard Jambou, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau (jusqu'à 20h40), Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Serge Nilly

#### Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon  
Manuel Pottier a donné pouvoir à Michaël Quernez  
Géraldine Chereau a donné pouvoir à Géraldine Guet  
Stéphanie Mingant a donné pouvoir à Danièle Kha  
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot (à partir de 20h40)  
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus  
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Martine Brézac

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

**19. AMENAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORTS AU PARC DU BEL AIR :  
 APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE  
 SUBVENTIONS**

Exposé :

Dans le cadre de la rénovation du jardin du Bel-Air, la Ville de Quimperlé projette la réalisation d'un terrain multisports, structure sportive adaptée pour des surfaces de jeux réduites. Cette nouvelle structure de 12 mètres par 24 mètres intégrera des activités telles que le hand-ball le basket-ball, le football.

Après avoir consulté quatre entreprises spécialisées, il en ressort un coût global de réalisation de 28 883,25 Euros hors taxes.

La Ville de Quimperlé a sollicité l'aide financière du Conseil Départemental, au titre du Contrat de territoire, afin de pouvoir réaliser ce nouvel équipement.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement ci-dessous,
- d'autoriser Monsieur Le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Finistère au titre du Contrat de Territoire

PLAN DE FINANCEMENT (€ HT) :

Dépenses	Montant	Recettes	Taux de subvention	Montant
Préparation du chantier Travaux	500€	Conseil Départemental (Contrat de territoire)	10%	2 888,33€
	28 331,50€	Autofinancement	90%	25 994,92€
<b>TOTAL</b>	<b>28 883,25</b>			<b>28 883,25</b>

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 22 mars 2017

Décision : après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité



Pour expédition conforme  
 Le MAIRE,  
 Michaël QUERNEZ.